

FRIBOURG

# L'aide aux auteurs de violences s'accroît

**NICOLE RÜTTIMANN**

«Les demandes ont doublé ces deux dernières années.» Tel est le constat présenté hier lors de l'assemblée générale 2015 d'EX-expression à Fribourg par son président, Jean-Claude Simonet. L'organisme de prévention d'aide aux auteurs de violences a enregistré une nette hausse des demandes. En 2014, 24 nouvelles personnes sont annoncées, soit le double par rapport à 2012 et 35 ont participé au programme.

**La hausse concerne** deux types de demandes: spontanées et sous contrainte. Dans le premier cas, elle résulte principalement de l'effet de la campagne de sensibilisation lancée l'an passé, selon le président. Une campagne qui a focalisé l'attention sur le lien - non obligatoire mais fréquent - entre violence et alcool: «Nous avons élargi le champ de compréhension de ces situations. Cela a encouragé les gens à venir consulter.» La campagne

était financée par la Direction de la sécurité et de la justice.

Quant à l'aide sous contrainte - les procureurs adressent les auteurs d'infraction à EX-expression - cette hausse s'explique par les collaborations renforcées avec le Ministère public, le Service de probation et le Service de l'application des sanctions pénales et des prisons. Grâce à celles-ci, les activités dédiées aux mandats sous contrainte ont pris leur envol, relève le président.

Cette évolution impliquera des coûts supplémentaires pour le futur et une réorganisation, notamment au niveau administratif, a-t-il prévenu. EX-expression peut compter notamment sur le soutien de la Loterie romande qui aide l'organisme à hauteur d'environ 120 000 fr. par an et sur celui de la Direction de la santé et des affaires sociales - 15 000 fr. En outre le Ministère public prend en charge une partie des thérapies pour les auteurs qui sont en difficulté financière, pour



Les auteurs de violences sont de plus en plus nombreux à oser franchir le pas et demander de l'aide à EX-expression. DR

un montant qui était de 13 000 fr. en 2014. Ces derniers paient un montant en fonction de leurs moyens, totalisant 8 000 fr. «Les demandes proviennent de toutes les couches de la population», note Jean-Claude Simonet.

En dix ans - la création de l'organisme date de 2004 - plus de 230 personnes ont suivi le programme d'EX-expression. «Au Canada, d'où est originaire cette méthode, le taux de réussite est de plus de 65%», indique le prési-

dent. Pour Fribourg, une étude devrait être commandée prochainement, les moyens faisant pour l'heure défaut. La méthode est basée sur un processus, un cycle de 20 séances individuelles ou en groupes. Le but est de réapprendre à développer une communication sans violence. Il s'agit de refaire le chemin y conduisant, identifier et neutraliser ce réflexe, explique le président.

«Le fruit de ces efforts semble se concrétiser dans les résultats statistiques annoncés par la police cantonale», expose-t-il. «Celle-ci relève une diminution de l'ordre de 18% des infractions de violences domestiques l'an dernier». Des chiffres à prendre toutefois avec prudence, selon les responsables d'EX-expression, notamment car seuls 22% des cas de violences domestiques sont dénoncés par la police, selon les estimations de l'Office fédéral de la statistique. I

> [www.ex-expression.ch](http://www.ex-expression.ch)

## À la source d'EX-expression

EX-expression est active dans tout le canton de Fribourg, en langue allemande, française, anglaise et italienne et compte cinq personnes au comité et une vingtaine de membres actifs. Les intervenants sont des personnes formées, travailleurs sociaux pour la plupart, suivant une formation complémentaire dans le domaine de la violence, ainsi que des psychologues. Ils sont tenus à une totale confidentialité. Des échanges réguliers sont menés avec des collègues québécois, qui font profiter les Fribourgeois de leur expérience. Le mouvement EX-expression est né au Canada il y a une trentaine d'années, dans la mouvance des programmes comportementalistes. NR